

Inscription à l'internat

Pour les élèves ou étudiants (non retenus sur ParcoursSup) :
Une lettre de motivation avec un numéro de téléphone et une adresse mail sont à déposer au secrétariat du Proviseur le **Vendredi 29 juin 2018** au plus tard (les étudiants seront prioritaires).
Consulter le site www.lgtbaimbridge.fr pour des informations complémentaires.



Modalités d'inscription et calendrier de rentrée

2018-2019

Lundi 03 septembre 2018

09h00 : Prérentrée des enseignants

Accueil des élèves et des étudiants :

*** Demi-pension :**

Les élèves souhaitant s'inscrire à la demi-pension sont invités à le faire au moment de l'inscription, au bâtiment administratif (Bât Q).

Ouverture de compte :

- 20,00 € minimum pour 5 repas
- Attestation d'inscription
- 1 RIB

*** Bourse :**

Pour tous renseignements, veuillez vous rapprocher des services compétents au Bât N.

LGT Baimbridge

Bld des Héros – Les Abymes – BP 17 – 97159 Pointe à Pitre Cedex

Tél. : 0590937999 – Fax : 0590903489 – Mail : ce.9710003b@ac-guadeloupe.fr

<http://www.lgtbaimbridge.fr>

Lundi 03 septembre 2018 Post Bac	14h00 : CPGE <i>(Début des cours: 14h45)</i> 14h45 : DCG <i>(Début des cours : 15h15)</i> 15h15: BTS <i>(Début des cours : 15h45)</i>
Mardi 04 septembre 2018 Classes de Secondes	07h30 : 2 ^{nde} 01 à 2 ^{nde} 03 09h00 : 2 ^{nde} 04 à 2 ^{nde} 06 14h30 : 2 ^{nde} 07 à 2 ^{nde} 10 Les listes d'élèves par classes seront affichées à partir du Vendredi 31 Août 2018 à 8h00
Mercredi 05 septembre 2018 Classes de Premières	07h30 : 1 ^{ères} STMG 09h00 : 1 ^{ères} ES et 1 ^{ères} L 10h30 : 1 ^{ères} S
Jeudi 06 septembre 2018 Classes de Terminales	07h30 : T STMG 09h00 : T ES et T L 10h30 : T S
Vendredi 07 septembre 2018	Début des cours selon l'emploi du temps provisoire et ouverture de la ½ pension

Accueil des internes Post-bac :

Lundi 03 Septembre 2018 à 17h30, Poly 1

Modalités d'inscriptions 2018/2019

Calendrier d'inscriptions à respecter impérativement
Rez-de-chaussée du bât R de 7h30 à 13h00.

Classes	Dates	
Classes de Premières 1 ^{ère} STMG et L 1 ^{ère} S et ES	Jeudi 28 juin 2018 Vendredi 29 juin 2018	
Classes de Secondes	Lundi 02 juillet 2018	E. Bambuck/ Michelet/ S.J. de Cluny/ O. R. Décorbin/ S. Carnot/ Massabielle/ La Perseverance
	Mardi 03 juillet 2018	E. Yssap/ Appel du 18 juin/ Raizet/Front de Mer/ A. Isaac/ N. de Kermadec SJ Perse/ A. Lambourde/ M. Satineau/ et autres collèges
Classes de Terminales T STMG et L T S et ES	Jeudi 05 Juillet 2018 Vendredi 06 juillet 2018	
BTS (2e année) CPGE (2e année) DCG 2 – DCG3	Mercredi 04 juillet 2018	
BTS (1ère année) CPGE (1ère année) DCG 1	Lundi 09 juillet 2018 et Mardi 10 juillet 2018	
Redoublants de Terminales Dérogations	Mercredi 11 juillet 2018	

Les élèves devront être accompagnés d'un responsable légal
(facultatif pour les étudiants).

A FOURNIR

POUR TOUS, ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS :

- Reçu de l'intendance (privilégier le règlement des frais de scolarité par chèque bancaire).**
Frais obligatoires : - Fabrication du badge (voir intendance)
- 30€ pour les post-bac
- Fiche de renseignements (à télécharger sur le site du lycée* et à remplir)
- Fiche d'urgence (à télécharger sur le site du lycée* et à remplir)
- Enveloppe pré-imprimée (fournie par le lycée)
- 4 photos d'identité récentes et identiques
(Pas de scan) - Tenue et coiffure correctes- Nom, prénom et future classe au dos. Photos découpées
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie du livret de famille
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 Attestation d'assurance scolaire ou de responsabilité civile
- Photocopie de la page vaccinations du carnet de santé
- Photocopie de l'attestation de recensement pour les **plus de 16 ans** ou de participation à la JDC (journée de Défense et de Citoyenneté) pour les **plus de 17 ans**
- 5,00 € de contribution pour le fonctionnement de la Maison Des Lycéens (MDL) –facultatif
- 2,00 € de contribution pour le fonctionnement de l'association sportive (AS) du lycée –facultatif- (**à la rentrée**)

POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS :

- Pièces supplémentaires-

- Photocopie des 3 bulletins de l'année scolaire 2017-2018
- Exeat remis par l'Etablissement d'origine
- Notification d'affectation au **LGT Baimbridge** remis par l'Etablissement d'origine ou le Rectorat
- Fiche de choix des enseignements d'exploration **pour les 2ndes**
- Photocopie du relevé de notes du bac **pour les étudiants**

Tout dossier incomplet sera refusé

(*) <http://www.lgtbaimbridge.fr>